

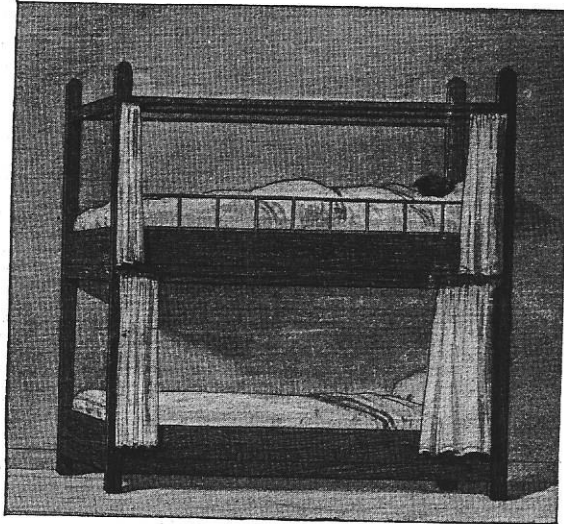
Le Congrès des Habitations ouvrières

Parmi les nombreux congrès qui auront lieu, à Bruxelles, en 1910, celui des comités de patronage et des institutions de prévoyance ne sera certes

faisants dans toutes ses dispositions ; si la loi du 9 août 1889 a produit des résultats satisfaisants au point de vue du logement des ouvriers, spécialement des classes les plus nécessiteuses ?

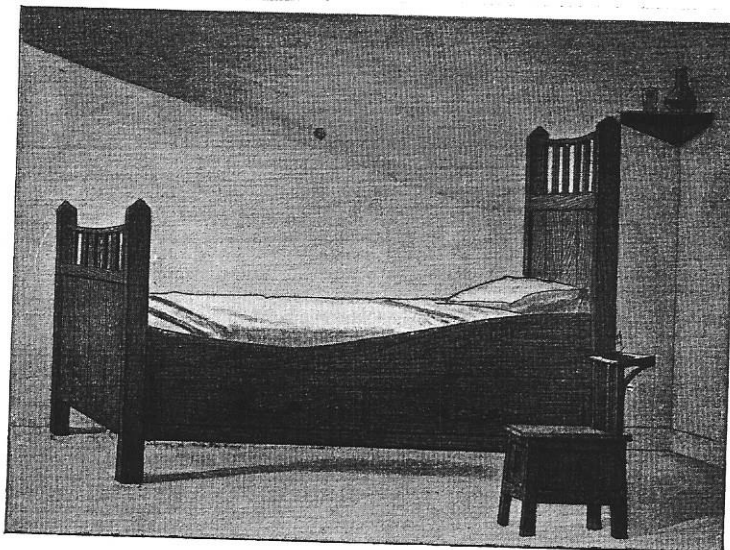
Toutes ces questions et d'autres encore feront l'objet des études approfondies du congrès.

Un comité spécial a été constitué pour organiser, à l'occasion de ces assises, une exposition de types de maisons ouvrières et de mobilier ouvrier. Le comité



pas le moins intéressant. Il comprendra trois sections qui s'occuperont respectivement des questions suivantes : la législation belge sur les habitations

exécutif de l'Exposition de 1910 a fait don aux organisateurs du congrès d'un vaste terrain où, sous la direction de M. l'architecte Hellemans, seront



Mobilier de la maison de la Vieille Montagne.

ouvrières ; questions techniques et financières ; questions d'hygiène.

Le congrès recherchera aussi si la loi sur les habitations ouvrières a donné des résultats satis-

construites, en staff, des maisons ouvrières grandeur nature ; l'une représentera le modèle adopté pour les habitations ouvrières qui vont être édifiées dans le quartier de la rue Haute ; une autre représentera

les types adoptés par les communes de Saint-Gilles et d'Ixelles ; une autre sera la copie fidèle de la maison ouvrière qui, lors de l'Exposition de Liège, obtint la première prime ; le gouvernement anglais a décidé de faire édifier un de ses types ; on en

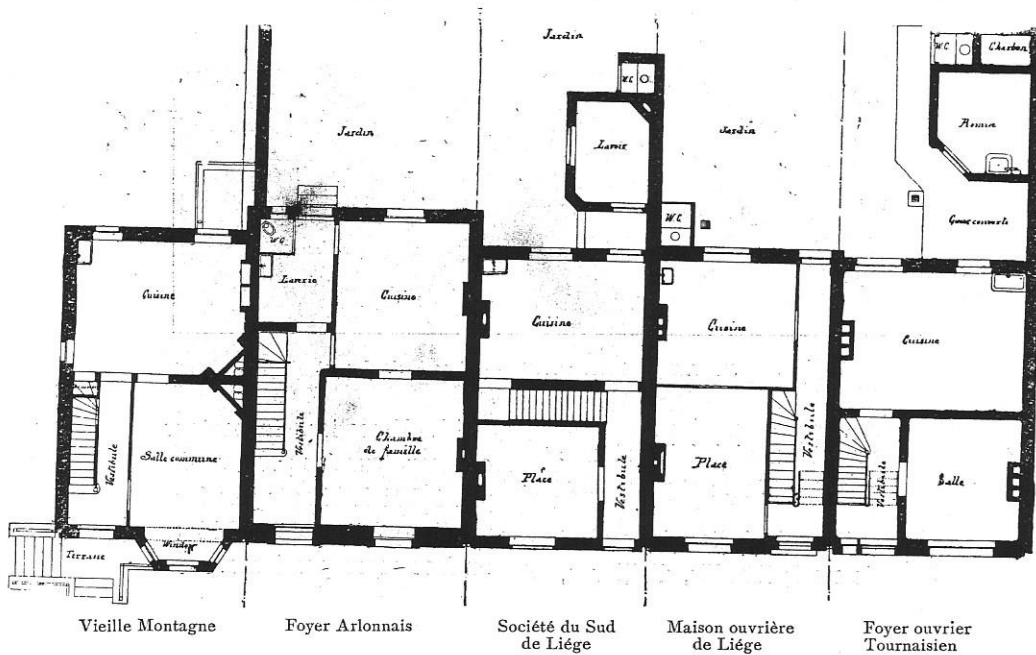
ment ce congrès, MM. Buls ; De Mot ; Francotte, l'ancien ministre ; le sénateur Huet ; Lepreux, directeur de la Banque Nationale ; Mullendorf, bourgmestre de Verviers ; le sénateur comte T'Kint de Roodenbeke ; Bertrand, député.



Crédit ouvrier de Jumet-Roux. Crédit ouvrier de Seneffe. Ancienne Société Liégeoise. Société d'Etterbeek. Foyer de Liège. Société de Waremmé.

verra un aussi rappelant ce qui a été fait en France, et, enfin, cette instructive collection sera complétée par un type des maisons ouvrières Krupp élevées en Allemagne. Chacune de ces maisons sera garnie d'un mobilier spécial.

Le comité d'organisation est présidé par M. le baron du Sart de Bouland, ancien gouverneur du Hainaut, assisté de M. Charles De Quéker, directeur de l'assistance publique et des cultes à l'administration communale de Bruxelles.



Ajoutons que le comité de patronage du comité a à sa tête M. Beernaert, que parmi ses membres figurent tous les gouverneurs des provinces, et, citons, parmi les personnalités qui patronnent égale-

Dès maintenant de très nombreuses adhésions ont été recueillies.

